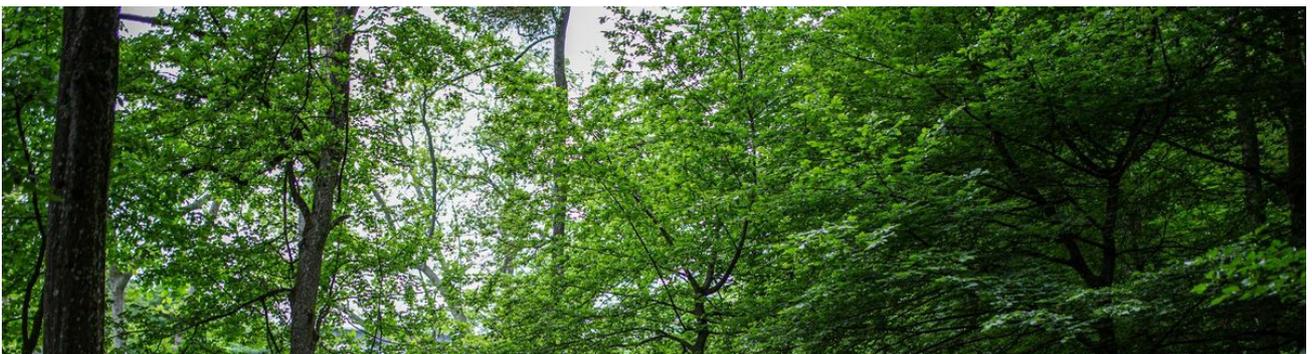

Incivilités

La Ville ne veut pas lâcher les bords du Rhône

Le nettoyage est renforcé et un bilan sera fait pour préparer l'année suivante. Une association se mobilise pour sauver le site.

Christian Bernet

Il y a 10 heures





Les bords du Rhône, sous Cayla, se transforment en zones de grillades délocalisées.

Pierre Albouy

La chaleur et de nouvelles habitudes poussent les citadins dans les confins de la ville, là où une nature résiduelle tente tant bien que mal de résister. C'est le cas sur la rive droite du Rhône, entre le pont ferroviaire de la Jonction et le pont Butin. Dimanche, au lendemain du 1er Août, ce cordon boisé faisait peine à voir, une scène qui se répète depuis le début de l'été. Campeurs sauvages et grilleurs de tout poil produisent une énorme quantité de déchets, trop souvent laissés sur place dans des sacs-poubelles qui finissent par s'éventrer.

Pourtant, la Ville de Genève a annoncé, mi-juillet, vouloir prendre une série de mesures pour contrer ces incivilités. Des

panneaux de prévention ont été posés, des «chuchoteurs» ont été envoyés pour faire de la diplomatie éducative, et les tournées de ramassage ont été multipliées. Sans résultat convaincant, si on en juge par la fréquentation turbulente du week-end dernier.

Les autorités vont-elles baisser la garde ou au contraire renforcer les mesures? La Ville l'assure: elle ne va pas lâcher les bords du Rhône. Elle a encore tenu une séance cette semaine, sur les lieux même du sinistre, avec les services concernés. «Les chuchoteurs estiment que leur action de sensibilisation est efficace, relève Anna Vaucher, collaboratrice personnelle d'Alfonso Gomez, conseiller administratif chargé de l'Environnement. Elle se limite toutefois à la journée.»

Les tournées de ramassage des ordures vont aussi être renforcées. «Depuis la mi-juillet, l'entreprise de nettoyage passe tous les jours, poursuit Anna Vaucher. Dès le 10 août, elle fera deux passages quotidiens. L'augmentation de la fréquence permet de garder un œil permanent sur ces lieux et d'identifier les besoins.» Ce week-end, quatre nettoyeurs ont rempli une benne entière de déchets.

Police impuissante

Le talon d'Achille de ce dispositif, c'est la sanction. La police municipale n'intervient pas sur le site. Les lieux étant classés en forêt, les agents de la Ville n'ont pas la compétence pour agir. C'est en tout cas la lecture qui peut être faite de son règlement. Mais le Département de la sécurité et des sports, dirigé par Marie Barbey-Chappuis, veut en avoir le cœur net. «Le Département a sollicité le Canton dans le but de clarifier les compétences de nos agents, voire, si besoin, de les élargir à la zone forêt, indique Grégory Gourdou-Labourdette, collaborateur personnel de la magistrate. Le processus est lancé, nous attendons la réponse du Canton.»

Alfonso Gomez dit vouloir suivre de près l'évolution du site dans le but «de dresser à la fin de l'été un bilan exhaustif». Pour le magistrat, «il est évident qu'avec la densification de la ville et des étés de plus en plus chauds, le phénomène va s'amplifier. Le besoin de la population de profiter des points d'eau est légitime.»

Anticiper l'année prochaine

Cette année, «devant l'urgence de la situation», la Ville s'est concentrée sur le nettoyage et l'information. «Cela dit, il est à ce stade impératif de lancer une réflexion globale sur l'aménagement des bords du Rhône. J'ai donc demandé une réunion dès la rentrée d'août avec tous les acteurs concernés afin d'anticiper dès maintenant l'année prochaine.»

Les autorités ne pourront pas se reposer sur leurs lauriers. Car, désormais, une association veille au grain. Rhônature s'est constituée il y a deux mois et veut faire pression «pour rendre ce lieu agréable à tous dans le respect de la nature», comme l'explique sa présidente, Alice Gasparini.

Nouvelle association

«La situation ne cesse de se dégrader à cause d'une minorité d'individus qui ne respectent pas les règles, affirme-t-elle. Quand nous appelons la police la journée, elle transfère aux agents municipaux qui ne sont pas compétents pour agir. Et la nuit, elle ne se déplace pas.»

Cela dit, l'association ne compte pas sur la répression. «Nous aimerions mettre en place un projet qui permette aux

amoureux de la nature de se réapproprier le site. Nous en avons parlé aux SIG, propriétaires de la roselière, qui se disent ouverts à l'idée. En revanche, les services du Canton ne semblent pas intéressés à s'investir pour ce lieu. Mais nous avons interpellé deux conseillers d'État et attendons encore leur réponse.» L'association prépare un site internet pour l'automne. Pour l'heure, elle est joignable à l'adresse Rhonature@gmail.com. La contre-offensive semble en marche sur les bords du Rhône